



Le Président
PHILIPPE RICHERT
ANCIEN MINISTRE

Monsieur Rémy PFLIMLIN
Président Directeur Général de France
Télévisions
7 esplanade Henri de France
75907 PARIS Cedex 15

Strasbourg, le 31 MARS 2015

Monsieur le Président Directeur Général,

La diffusion d'un document sur la division Das Reich le 2 mars dernier sur France 3 a suscité chez nombre de nos concitoyens alsaciens un émoi légitime dont je souhaitais, à mon tour, me faire l'écho auprès de vous.

La façon dont la présence des Alsaciens au sein de cette division est présentée a été ressentie comme particulièrement choquante, notamment lorsqu'il est fait état, de manière tout à fait erronée et à l'appui de chiffres fantaisistes, que le gros des troupes aurait été composé d'Alsaciens.

L'absence de précisions sur les conditions de l'incorporation de force des Alsaciens et le choix d'un personnage pour le moins ambigu comme seul témoin alsacien ont immanquablement fait réagir des historiens, des chercheurs et des témoins de cette période qui considèrent que ce document est offensant pour la mémoire de l'Alsace. Multipliant erreurs et approximations, ce documentaire ignore le travail de recherche conséquent qui se fait, depuis plus de 50 ans, sur ce sujet.

Je vous serais en conséquence reconnaissant qu'une réponse adéquate et réparatrice puisse être apportée aux téléspectateurs, et au-delà, aux Alsaciens dont la sensibilité a été profondément heurtée par la diffusion de ce documentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'expression de mes salutations distinguées.